

Le DICRIM

C'est le document important à lire et à toujours garder à portée de main.

Il est le guide nécessaire quant à l'attitude à avoir dans l'éventualité d'une catastrophe.

Le Plan Départemental des Risques Majeurs établi par la Préfecture de la Haute-Garonne fait apparaître pour notre commune deux risques:

1. Risque de pluie-inondations de plaine ou rupture de l'un des trois grands barrages, situés en amont de notre village, en l'occurrence ceux de l'OULE, du PORTILLON et de CAP de LONG.
2. Risque atmosphérique.